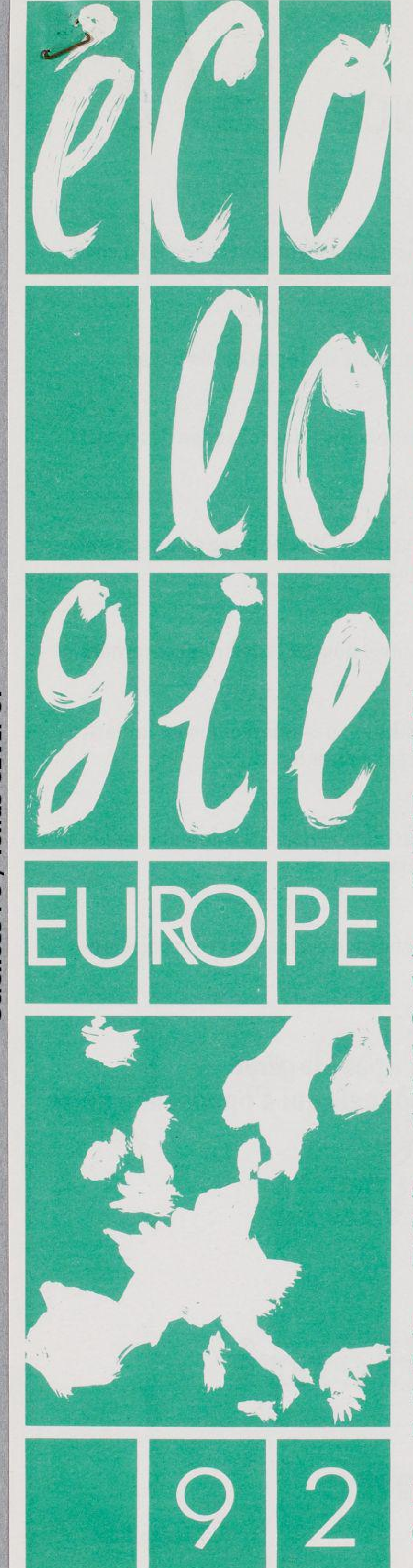


ELECTIONS LEGISLATIVES 5 JUIN 1988
DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS

3e CIRCONSCRIPTION

«Les écologistes ne sont pas des politiciens. Ils ne viennent pas d'un parti. Les écologistes sont de simples citoyens, des personnes qui se battent pour défendre et embellir la vie de tous les jours»

La candidature écologiste a reçu un grand soutien le 24 avril.

Preuve en est la désignation de Brice LALONDE au gouvernement.

Ainsi, la preuve est faite qu'en vous exprimant au 1er tour de chaque élection pour les écologistes, vous imposez des changements réels, parceque nul ne peut ignorer votre voix.

Aussi ne peut-on accepter la désertion décidée par certain pour le 1er tour des législatives.

Assurés qu'ils sont aujourd'hui dune majorité au parlement, les représentants du Parti Socialiste ne doivent pas s'arrêter en chemin

L'ombre de Tchernobyl montre qu'il faut absolument abandonner toute exploitation de centrale nucléaire, refuser toute production de produits non bio-dégradables toute pollution par les usines, les voitures, le bruit.
Refusons la toute puissance des promoteurs et l'envahissement du béton.

Imposons que dans le concert des grands de la politique du pays, la voix raisonnable et têtue des écologistes continue à se faire entendre, à s'imposer à vous.

Restons indépendants, libres, exigeants pour l'avenir de nos régions, de notre planète.

Fidèle à cet idéal «ECOLOGIE Europe 92» sollicite votre soutien ici comme dans de nombreuses circonscriptions.

8 MESURES D'URGENCE



1 - Arrêt de l'industrie nucléaire, développement des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

2 - Réunion d'une conférence européenne sur le partage du travail.

3 - Conservation de toutes les terres cultivables (abandon des projets autoroutiers).

4 - Abandon de la force de frappe nucléaire. Mise en place d'une véritable défense civile. Désarmement unilatéral.

5 - Arrêt des ventes d'armes et reconversion des industries concernées.

6 - Réforme constitutionnelle instituant des référendums d'initiative populaire aux niveaux locaux, régional, national.

7 - Possibilité pour les citoyens d'attribuer jusqu'à 5% de leurs impôts à des associations d'intérêt général.

8 - Création d'un organisme indépendant d'évaluation et de contrôle des choix techniques.

Notre vie c'est notre affaire. Un Président de la République n'a pas à la gérer.
Il doit nous entendre et lever certains obstacles institutionnels qui s'opposent à notre épanouissement, à notre sécurité, à notre pouvoir de vivre.

VOTONS POUR LA VIE

VOTEZ
POUSTILNIC Henri

V.R.P.
candidat



AUDIBERT Anne

INFIRMIERE D.E.
remplaçante

Vu, le candidat